

Compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2019

Convocation faite le : 27/06/2019

Membres en exercice : 12

Présents : Valérie BARTHELEMY, Christelle RENAUD ZAT, Antony TRANQUARD, Josette ROY, Françoise BERTON, Alban LAFLEUR

Absent(s) représenté(s) : Myriam GARCIA ayant donné pouvoir à Valérie BARTHELEMY, Aurélien PATARRO ayant donné pouvoir à Antony TRANQUARD

Absent(s) excusés : Pierre CHANTREAU, Carine AUDEMARD, Alain BARRANGER, , Gilles CHAUSSEPIED

A l'énoncé de l'appel, Madame le Maire constate que le quorum n'est pas atteint. Le Conseil Municipal ne pouvant délibérer valablement lorsque la majorité de ses membres en exercice n'est pas présente, il sera à nouveau convoqué à trois jours d'intervalle minimum et pourra alors valablement délibérer sur le même ordre du jour sans condition de quorum. Madame le Maire fixe la prochaine séance le 8 juillet 2019 à 18h30.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2019.**
- **Décisions municipales prises par délégation du Conseil Municipal au Maire depuis la dernière séance.**
- **Affaires mises en délibération :**
 1. INTERCOMMUNALITE - Affiliation du Syndicat Mixte Charente Aval au Centre de gestion de la FPT
 2. INTERCOMMUNALITE - Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
 3. INTERCOMMUNALITE - Modification des statuts du SIVU Cuisine Rochefort Océan
 4. INTERCOMMUNALITE - Approbation du rapport de la CLECT du 23 mai 2019 (ZAT de l'Arsenal, pistes cyclables, contribution au SDIS)
 5. PERSONNEL - Modification du contrat PEC conclu le 20 février 2019
 6. FINANCES – Budget principal - Décision modificative n°1
 7. DISPOSITIONS ORGANIQUES - Délégations du Conseil municipal au maire
 8. PORT – Médiation administrative dans le cadre du contentieux avec la Société PORT ADHOC – achèvement

Questions diverses

- Contentieux Port Adhoc
- Contentieux Ronfleux
- Date réunion Conseil municipal en août
- Emplacements des affichages électoraux
- Mise à disposition de l'immeuble sis 3 rue du Grand Village au SEJI

La séance est levée à 19h.

Le Maire de Saint-Nazaire-sur-Charente
Valérie BARTHELEMY